Appel à candidatures pour la 8e édition du Grand Prix national du paysage



Ce Grand Prix vise à valoriser des démarches paysagères singulières et exemplaires.

Il récompensera ainsi une collaboration réussie entre une maîtrise d'ouvrage porteuse d’une volonté territoriale ambitieuse et une équipe de maîtrise d’œuvre inventive, dans laquelle le rôle du paysagiste concepteur est central. Ces projets doivent avoir donné lieu à des réalisations concrètes en France ou en zone transfrontalière, achevés au moment de la candidature.

Le jury est composé de professionnels reconnus, de représentants des collectivités territoriales et d’organisations professionnelles.

Infos pratiques

Candidatez jusqu'au 31 mars

Liens utiles
En savoir plus